

JE M'INFORME PANDÉMIE COVID-19



CHSLD DES MOULINS
Questions fréquentes

Mise à jour en date du
15 avril 2020

Développements récents

Quelques CHSLD au Québec comptent un nombre particulièrement élevé de résidents infectés au coronavirus. Sans que ce soit le cas du CHSLD des Moulins, nous dénombrons maintenant quelques cas de la COVID-19 parmi nos résidents. C'est pourquoi plusieurs mesures ont été ajoutées récemment pour assurer la sécurité de tous et éviter la transmission entre les résidents infectés et les autres (voir l'encadré ci-contre).

Comme nous avons effectué un effort de dépistage systématique chez l'ensemble des résidents, les données présentées ici vont évoluer. Les résultats des tests nous reviennent généralement 2 à 5 jours après le dépistage, donc il faut faire preuve de patience. Sachez que nous contactons rapidement les résidents et les répondants lors d'un résultat de test positif.

Comme nous devons regrouper les résidents avec un diagnostic positif dans la même zone (la zone chaude), nous avons dû changer de chambre quelques résidents. Les répondants ont été contactés.

Combien de cas y a-t-il?

En date du 15 avril 2020, nous dénombrons :

- 27 cas positifs
- 2 décès

MESURES EN PLACE

- De façon préventive, tous les résidents et tous les employés ont été dépistés.
- Contacts très réguliers avec notre équipe médicale ainsi que les gestionnaires du CISSS.
- Bonification de notre équipe médicale.
- Le CISSS fournit du personnel supplémentaire, pour faire face à la situation, dont des infirmières, infirmières auxiliaires, préposés et aides de services.
- Nous avons un soutien actif des conseillers en prévention des infections du CISSS pour circonscrire l'éclosion.
- Participation à une étude clinique de l'Institut de cardiologie, avec l'accord des patients, sur un médicament existant qui pourrait réduire les risques de complications pulmonaires.
- Les équipements de protection individuels sont disponibles en quantité suffisante.
- Des formations ont été offertes au personnel.
- Supervision quotidienne des employés présentant des symptômes. Ils sont placés en isolement selon des directives reconnues.
- Aucune admission ne se fait en provenance de l'hôpital, et ce, pour une durée indéterminée.
- Selon les directives ministérielles, nous avons créé des zones froides et chaudes, où nous assignons des équipes distinctes.
- Ajout d'un agent de sécurité pour le contrôle des accès 24 heures par jour.
- Nous sommes allés au-delà des directives dans les dernières semaines, par exemple en ayant imposé un isolement de 14 jours aux nouvelles.

Est-ce que mon proche est touché?

Nos médecins et gestionnaires ont déjà appelé les familles de tous nos résidents qui ont été testés positifs à la maladie ou qui ont connu un décès. Cependant, vu l'effort de dépistage systématique, nous prévoyons que d'autres cas seront révélés dans les prochains jours. Nous contacterons les familles touchées le jour même où nous recevrons les résultats.

Comment gérez-vous les résidents qui ont contracté la COVID-19?

Les résidents malades ont été placés dans une section dédiée d'une unité qu'on appelle « zone chaude », pour éviter qu'ils ne transmettent le virus aux autres résidents. Les résidents soupçonnés d'être porteurs sont placés en isolement jusqu'à ce qu'on obtienne les résultats des tests.

Que faites-vous pour que le CHSLD soit aussi sécuritaire que possible?

Depuis le début de la pandémie, nous avons appliqué toutes les mesures sanitaires préconisées par le MSSS et l'Institut national de santé publique et même plus (voir l'encadré *Mesures en place*). Également, nous nous ajustons continuellement aux mesures spécifiques aux CHSLD communiquées par monsieur François Legault et madame Danielle McCann lors des points de presse (cette semaine, par exemple, dépistage systématique ; intégration des professionnels en renfort).

Comment obtenir des nouvelles de mon proche aîné?

Selon la condition de santé du résident, il est toujours possible de faire des appels vidéo en ligne. Pour fixer un rendez-vous, veuillez contacter loisirs.terrebonne@groupe-sante-arbec.com. Nous savons que plusieurs d'entre vous essayent d'appeler au CHSLD sans succès. Pour cette raison, nous avons mis en place un numéro unique pour tous les CHSLD du Groupe Santé Arbec, en vue de répondre à vos questions et de vous donner accès à vos proches plus rapidement. La ligne entrera en fonction le **16 avril, dès 9 h : 514-820-7303**.

Est-ce que la qualité des soins et des repas a diminué?

Les mesures en place ainsi que les protocoles reliés au COVID-19 changent évidemment la dynamique de l'établissement. Par contre, les résidents sont soignés comme il se doit et notre cuisine fonctionne comme à l'habitude. Il se peut cependant que nos façons de faire habituelles soient adaptées afin de se conformer à la directive de distanciation sociale. Nos gestionnaires, notre personnel soignant et nos employés de soutien redoublent d'ardeur pour assurer un service professionnel malgré les circonstances. À cet égard, nous bénéficions d'une collaboration importante du CISSS qui contribue à la prestation des services en nous dédiant du personnel en addition à nos équipes régulières.

Continuez de surveiller les messages qui seront transmis par courriel et sur notre site Web. Et n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions auxquelles vous ne trouvez pas réponse ici. Nous voulons appeler toutes les familles dans les prochains jours, pour transmettre de l'information. Nous tenons à maintenir le contact avec vous et pouvoir répondre, autant que possible, à vos questions.

Nous sommes conscients que cette situation peut faire vivre des inquiétudes et du stress. Soyez assurés que toutes les mesures sont en place, tant au niveau du personnel que des résidents. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre précieuse contribution afin de soutenir notre mission d'offrir un milieu de vie sécuritaire à nos résidents.